FSU SNUipp

SE SYNDIQUER

Pour moi, pour nous, Pour notre métier, Pour l'école et une société plus juste

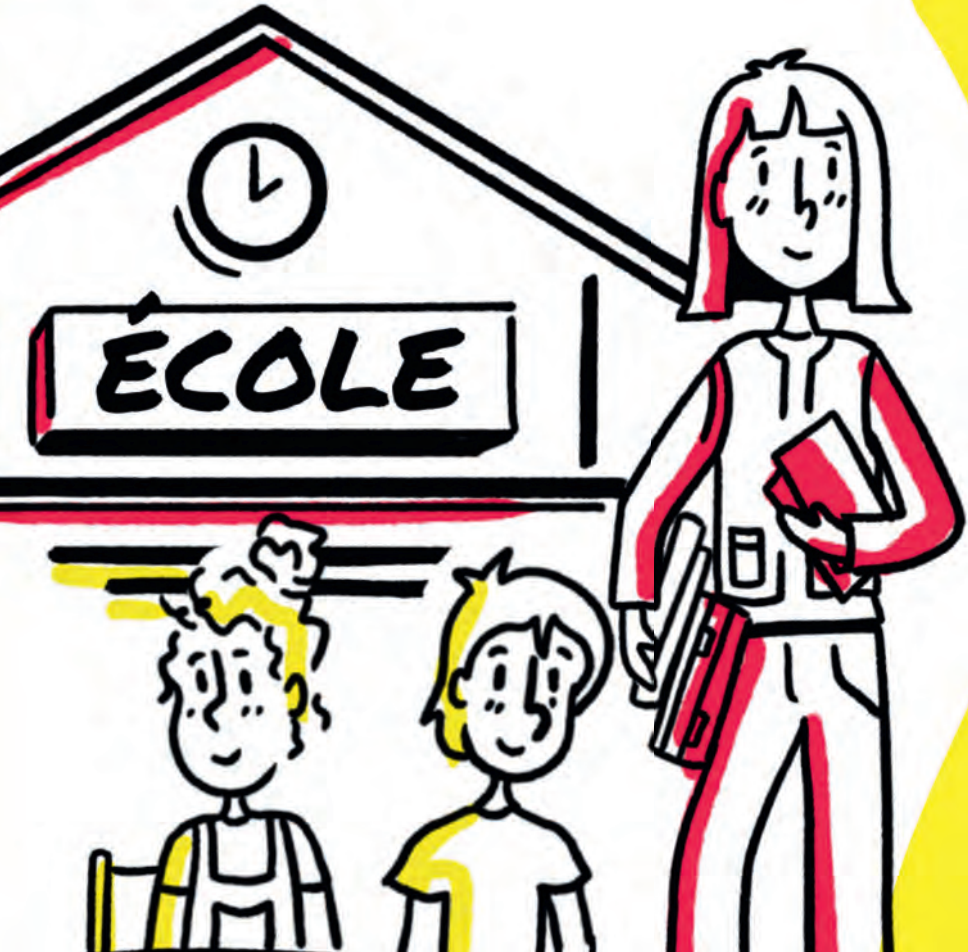

DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

- Snuipp.fr
- Nos réseaux sociaux
  - facebook.com/snuipp
  - snuippfsu
  - @fsu-snuipp.bsky.social
  - @snuippfsu6539
- Neo.snuipp.fr

DES PUBLICATIONS

- Fenêtres sur cours
- Pour
- Des brochures thématiques
- Les lettres d'information

DES INITIATIVES ET DES RENCONTRES

- Des équipes militantes sur le terrain
- Des réunions d'information syndicale
- Des stages de formation syndicale nationaux et départementaux
- Des colloques sur le métier
- Des universités d'automne et de printemps

SNUipp de Lot-et-Garonne :
10 Rue d'Albret - 47000 AGEN

snu47@snuipp.fr
https://47.snuipp.fr
https://mastodon.fsu-snuipp.fr/@snu47

05 53 68 01 92
09 65 17 27 48
06 81 64 77 50

© COUVERTURE: DATACK

Se syndiquer...
Vous hésitez ?

Le mot des secrétaires généraux

Unis et massivement syndiqués, les personnels sont en mesure de relever collectivement les défis auxquels est confrontée l'école et de porter des propositions au bénéfice des personnels, des élèves et des écoles. C'est ce à quoi s'attachent quotidiennement les militantes et militants de la FSU-SNUipp.
Se syndiquer participe à renforcer un outil collectif au service de chacun, chacune et de toute la profession ! C'est aussi avoir la possibilité de participer aux décisions et de s'investir à sa mesure.

Premier syndicat de la profession, proche et disponible
La FSU-SNUipp représente les 354 000 enseignant·es du primaire, environ 6800 PsyEN, 136 000 AESH, et les PEGC dans environ 55 000 écoles et établissements scolaires français. La FSU-SNUipp les accompagne quotidiennement dans leur vie professionnelle. Mouvement, promotions, fermetures et ouvertures de classe, temps partiels, formation professionnelle, conditions de travail mais aussi orientation des programmes et des instructions officielles voire conception du métier se jouent au rythme des décisions ministérielles, académiques et départementales.
La FSU-SNUipp, avec une section dans chaque département et avec des représentantes et représentants élus dans toutes les instances, s'investit et se mobilise, pour répondre au mieux à cette réalité.

Aurélie Gagnier, Sandrine Monnier, Nicolas Wallet,
co-secrétaires généraux

La FSU-SNUipp

Premier syndicat pour défendre les droits et en gagner de nouveaux

▸ Un syndicat porte-voix de la profession

Les conditions d'exercice du métier, en mutation, sont de plus en plus difficiles, dégradant souvent les conditions de vie des personnels. Les injustes réformes des retraites successives ont allongé les carrières, retardé l'âge de départ et réduit les pensions. Le travail doit être mieux reconnu et les droits respectés et améliorés. Les actions menées avec les personnels, pour défendre l'école et la Fonction publique, pour améliorer les salaires et les carrières, sont à poursuivre.

▸ Salaires : revaloriser les salaires de toutes et tous

Soutenue par une profession mobilisée, la FSU-SNUipp a obtenu ces dernières années des augmentations indemnitaires et des améliorations du déroulement de carrière. Mais pour la plupart des PE, les pertes de pouvoir d'achat, liées à l'inflation et au gel du point d'indice, ne sont toujours pas compensées. La baisse de l'indemnisation à 90 % des arrêts maladie cumulée au jour de carence tend à les accentuer. Le salaire des PE reste inférieur de 19 % à la moyenne de l'OCDE et nécessite une poursuite des revalorisations pour répondre aux attentes de la profession et résoudre la crise d'attractivité du métier enseignant.

Le syndicat revendique ainsi 300 € nets / mois immédiatement pour tous les personnels enseignants, assortis d'une augmentation de la valeur du point d'indice et de son indexation sur l'inflation, sans oublier les AESH qui doivent sortir de la précarité.

▸ Temps de travail : ça déborde !

43 heures, c'est le temps de travail hebdomadaire médian reconnu par le ministère pour les PE. Multiplication des réunions, des concertations, relations avec les parents, les partenaires : le temps de travail hors-la-classe explose. La FSU-SNUipp revendique la déconnexion du temps élèves et du temps enseignant pour atteindre 18 heures devant élèves et 3 heures consacrées au travail en équipe et avec les partenaires de l'école.
Face à la multiplication de demandes d'utilisation d'outils numériques professionnels

hors temps de service, la FSU-SNUipp revendique le respect du droit à la déconnexion.

▸ L'école inclusive : un principe en panne de moyens

Si le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés a plus que triplé depuis la loi de 2005, les moyens n'ont pas suivi. L'inclusion a besoin d'une ambition nouvelle, soutenue par des actes pour les élèves comme pour les personnels. Suite à l'enquête massive aux 67 000 réponses de PE et AESH, la FSU-SNUipp demande au ministère de réunir des États généraux de l'inclusion pour améliorer vraiment conditions de travail et d'apprentissages.

▸ Effectifs

Avec les dédoublements des GS, CP et CE1 en éducation prioritaire, le plafonnement à 24 élèves sur ces niveaux hors EP, le ministère reconnaît les effets de la diminution des effectifs sur la réussite des élèves. Cette mesure positive doit être généralisée. La baisse démographique dans le primaire ne doit pas se traduire par des fermetures de classes. Elle représente une opportunité de baisser la moyenne d'élèves par classe au niveau des autres pays européens.

▸ Pour un mouvement respectueux des PE

Malgré l'opacité de la nouvelle gestion des carrières, la FSU-SNUipp accompagne les personnels, interroge l'administration afin d'exiger de la transparence collective, dans le mouvement inter comme intra-départemental. La FSU-SNUipp exige une amélioration de la mobilité des personnels, l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique et le retour à une gestion équitable et transparente des opérations au sein des Commissions administratives paritaires départementales (CAPD).

▸ Pour une vraie médecine du travail

À quand remonte votre dernière visite médicale ? La FSU-SNUipp exige une réelle prise en compte de la santé des personnels et une médecine de prévention de qualité, au service des personnels et de leurs élèves.

▸ Direction d'école du temps et des moyens !

Directeurs et directrices ont une place particulière et assument des responsabilités essentielles au bon fonctionnement de l'école. Mais la fonction est dévoyée notamment par la loi Rilhac, qui ouvre la voie à un statut hiérarchique au sein de l'école, préjudiciable au travail en équipe.

La FSU-SNUipp revendique l'augmentation des décharges et l'allègement des tâches avec une aide humaine pérenne permettant d'améliorer le fonctionnement de l'école.

▸ AESH, un statut et un salaire digne !

Les AESH sont incontournables pour l'école inclusive. Mais elles exercent dans des conditions précaires : temps de travail incomplet, faible rémunération, conditions de travail dégradées par leur gestion par les PIAL, absence de formation… La FSU-SNUipp revendique un véritable métier d'AESH qui passe par la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B, condition d'une meilleure rémunération, de perspectives de carrière et d'une formation à la hauteur des besoins des élèves en situation de handicap.

La FSU-SNUipp

Premier syndicat pour penser et transformer le métier

© MILLERAND

Pour donner les moyens aux PE, PsyEN et AESH de bien accomplir leurs missions, formation et reconnaissance d'un travail de conception comptent parmi les conditions pour pouvoir agir sur l'évolution du métier et prendre pleinement sa part dans les transformations de l'école.

▸ Former sans formater

Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend, il faut reconstruire une formation professionnelle initiale et continue, en prise avec des situations d'enseignement aux multiples facettes : relationnelle, didactique, pédagogique. Les recherches en éducation doivent être accessibles à toutes et tous, hors la tutelle du ministère, ce que ne garantit pas la dernière réforme de la formation initiale.

▸ Enseigner, un métier de conception

Pédagogues professionnels, les PE doivent garder la main sur leur métier. Dans le cadre de contenus et de programmes définis nationalement, dont celui récemment dédié à l'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, il est indispensable de pouvoir choisir et élaborer ses propres méthodes et démarches, bâtir ses projets et rester maîtres et maîtresses des dispositifs d'évaluation. La FSU-SNUipp revendique une réelle liberté pédagogique, menacée par le « choc des savoirs » et ses suites (programmes directifs avec indicateurs de réussite chiffrés, généralisation des évaluations nationales, prescriptions de manuels…) dont elle demande l'abandon.

▸ Maternelle, voir grand pour les petits !

La scolarisation en maternelle, véritable levier de réussite scolaire, doit conserver des missions spécifiques, sans subordination à l'élémentaire. De ce point de vue, les programmes 2025 sont à contre-sens. La FSU-SNUipp revendique pour l'école première une baisse des effectifs dans toutes les classes, parmi les plus élevés d'Europe, une ATSEM à temps plein dans toutes les classes et la scolarisation dès deux ans partout où cela est nécessaire.

La FSU-SNUipp dans la FSU

Pour penser et transformer la société

Un syndicat engagé pour les droits humains

Les engagements professionnels ne s'arrêtent pas à la classe ou à l'école. Pour la FSU-SNUipp, il n'est pas possible de rester indifférent à l'aggravation des inégalités d'accès à l'emploi, à la santé, à la culture, mais aussi au développement de la précarité, des discriminations qui touchent les familles. Autant de freins à la réussite de tous les élèves. La FSU-SNUipp est solidaire et agit.

© SHUTTERSTOCK

▸ Dans FSU-SNUipp, il y a FSU

La FSU-SNUipp appartient à la FSU, une fédération syndicale constituée de syndicats nationaux qui lui permettent d'être avec ses 150 000 adhérent·es l'une des principales fédérations de la Fonction publique. Elle intervient pour promouvoir le développement des services publics comme vecteur de solidarité et d'égalité, mais aussi pour garantir l'accès de toutes les citoyennes et tous les citoyens à des services publics de qualité (école, hôpital, emploi, culture…). La FSU promeut un syndicalisme de lutte, unitaire, indispensable pour créer un rapport de force avec l'ensemble des salarié·es.

La FSU sur le web !

- www.fsu.fr
- facebook.com/FederationSyndicaleUnitaire/
- facebook.com/fiers.du.service.public
- fsu-nationale.bsky.social
- federationsyndicaleunitaire
- @federationsyndicaleunitair5252

Se syndiquer ? Une évidence

Une vraie bonne idée
Pour moi, pour nous, pour mon métier, pour l'école

- Pour s'informer, se faire aider et être défendu·e
- Parce qu'on fait confiance aux représentants et représentantes de la FSU-SNUipp
- Parce que la FSU-SNUipp a été attentive à sa situation, a donné une information, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain
- Pour réfléchir, échanger sur le métier et le faire avancer collectivement
- Pour partager des valeurs et des solidarités
- Par envie de bien faire son travail, et par besoin du respect dû en tant que professionnelle ou professionel
- Pour changer l'école et la société

Le syndicat… c'est trop cher ?

Avec la déduction fiscale de 66 % transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de la cotisation sont remboursés, y compris pour les personnes non imposables. Ces cotisations sont indispensables pour faire fonctionner le syndicat, éditer et acheminer les journaux, financer les actions, les charges des locaux (loyer, téléphone, internet)… C'est l'assurance d'avoir toujours le collectif FSU-SNUipp à ses côtés !

Se syndiquer c'est utile

Le syndicat ne vit que des cotisations de ses syndiqué·es pour informer, défendre les personnels tant individuellement que collectivement. **Se syndiquer, c'est participer à une force collective, efficace et constructive pour défendre ensemble l'école, les droits individuels et collectifs.**

Vous syndiquer à la FSU-SNUipp ?

66 % de la cotisation sont remboursés sous forme de déduction ou de crédit d'impôt.

POUR ADHÉRER EN QUELQUES CLICS, SCANNEZ CE QR CODE

↓

adherer.snuipp.fr